

PESMD BORDEAUX NOUVELLE-AQUITAINE 2021/22

MU

S

DNSPM

DIPLOME NATIONAL
SUPERIEUR
PROFESSIONNEL
DE MUSICIEN

DE

DIPLOME D'ETAT
DE PROFESSEUR
DE MUSIQUE

IQUE



PÔLE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
MUSIQUE/DANSE
BORDEAUX NOUVELLE - AQUITAINE

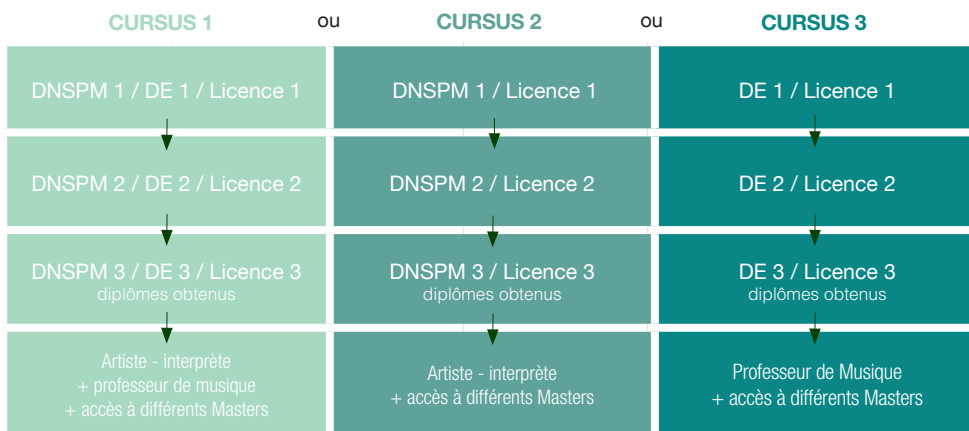


Le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse de Bordeaux est un établissement de service public missionné par le ministère de la Culture pour former aux métiers d'artistes-interprètes et d'enseignants. Il est habilité à délivrer les diplômes nationaux reconnus : Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) et diplôme d'État (DE) de professeur de musique, et à dispenser la formation menant au DE danse. En partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne, le PESMD permet à ses étudiants l'accès à la Licence Arts et d'entrer ainsi dans le schéma européen Licence-Master-doctorat. Certifié Qualiopi, l'Établissement est également centre de formation professionnelle, avec un catalogue de stages qualifiants, des formations continues diplômantes et la Validation des Acquis de l'Expérience.

#DNSPM #DE #Licence #VAE



LE CURSUS MUSIQUE DU PESMD



DNSPM : sauf jazz, musiques actuelles amplifiées et musiques traditionnelles

DE : enseignement instrumental et vocal (classique à contemporain, jazz et musiques improvisées, musiques actuelles amplifiées, musiques traditionnelles), formation musicale, accompagnement, direction d'ensembles

Licence : délivrée par l'Université Bordeaux Montaigne

PARCOURS DIVERSIFIÉS ET DIPLÔMES MUTUALISÉS

L'offre de formation supérieure du PESMD conduit à l'obtention du **Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM)** et/ou du **Diplôme d'État (DE) de professeur de musique**. Ces deux diplômes, peuvent être mutualisés et associés à la Licence de musicologie délivrée par l'Université Bordeaux Montaigne.

- > Le DNSPM valide les compétences artistiques et techniques du musicien-interprète
- > Le DE mène à une carrière d'enseignant artistique
- > La mutualisation avec la Licence de Musicologie permet de s'ouvrir à d'autres opportunités de formation post 1^{er} degré type masters spécialisés Bac+5 et plus.

La durée du cursus est de 3 ans et répartie en 6 semestres universitaires. Les parcours sont construits sur des enseignements individuels et collectifs pour la connaissance des répertoires, des projets musicaux ou pluridisciplinaires, ainsi que sur des stages professionnels. Ces enseignements de pratique sont renforcés par un socle théorique important de cours de culture musicale, écriture, direction d'ensemble, improvisation, méthodologie, psychopédagogie, sciences de l'éducation...

La labellisation  Erasmus+ permet des échanges européens au cours de la formation.

L'ATOUT DU TERRITOIRE

Un accès à une formation d'excellence artistique et professionnelle grâce à un maillage territorial solide, de Poitiers (Pôle Aliénor) à Bayonne en passant par Limoges et la métropole bordelaise, avec des structures partenaires dynamiques : opéras, orchestres, ensemble professionnels, universités, écoles supérieures, CRR, CRD, festivals...

PÉDAGOGIE ET MÉDIATION

En complément des enseignements théoriques, stages et projets musicaux sont au cœur de la formation. Placés en immersion permanente auprès de professionnels à travers des sessions d'orchestre, masterclass et tutorat (en conservatoire ou encore avec le programme DEMOS de la Philharmonie de Paris), les étudiants sont au plus près de la mission de l'artiste du XXI^e siècle. Des dispositifs complets pour apprendre et investir pleinement le rôle de médiateur de leur art au service de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

PATRIMOINE ET CRÉATION

Répondant aux exigences du métier d'artiste, le PESMD offre l'opportunité à ses étudiants de bénéficier d'une expérience scénique solide sous la baguette de maîtres tels Marc Minkowski, Jean-François Heisser, Pierre Bleuse. Les temps forts de cette saison allient transmission du patrimoine (concerts symphoniques comme la 9^e de Beethoven, *Des Amériques à Paris* / Félicien Brut) et des projets de création avec les compositeurs François Rossé et Martin Matalon, avec le concours de Proxima Centauri.



UN DIALOGUE PRIVILÉGIÉ AVEC DES ARTISTES DE RÉFÉRENCE

VIOLON

Matthieu Arama
Pierre Fouchenneret*

ALTO

Emmanuel François
Cécile Berry*
Nicolas Bône*

VIOLONCELLE

Alexis Descharmes
Eric Picard*

CONTREBASSE

Esther Brayer
Benjamin Berlioz*
Bernard Cazauran*
Yann Dubost*
Damien Loup Vergne*

FLÛTE

Jutta Pulcini
Julien Beaudiment*
Michel Moraguès*
Nataša Marić*

HAUTBOIS

Dominique Descamps
Christophe Grindel*
Jacques Tys*

CLARINETTE

Richard Rimbert
Yasuaki Itakura*
Stéphane Kwiatek*
Sandrine Vasseur*

BASSON

Anne-Sophie Frémy
Carlo Colombo*
Sophie Dervaux*
Marion Lefort*
Giorgio Mandolesi*

SAXOPHONE

Marie-Bernadette Charrier
Michael Krenn*
Gan Lev*
Jean-Marie Londeix*
Yanir Ritter*

COR

Thibault Hocquet
Victor Haviez*
Jean-Michel Vinit*

TROMPETTE

Franck Pulcini
Jean-François Dion*
Laurent Malet*

TROMBONE

Eric Coron
Bruno Flahou*

TUBA

Atsutarō Mizunaka
Thierry Thibault*

EUPHONIUM

Pascal Rousseau

PERCUSSIONS

Aurélien Carsalade
Aurélien Gignoux*
Nicolas Martynciow*

PIANO

Olivier Chauzu Fottorino
Hervé N'Kaoua
Florent Boffard*
Geoffroy Couteau*
Laure Favre-Kahn*

GUIWARE

Olivier Chassain
Giani Caserotto*
Andrea De Vitis*
John McClellan*

HARPE

Valeria Kafelnikov
Lucie Garnier*
Ghislaine Petit*

RÉPERTOIRE

France Desneulin
Françoise Larrat
Hilomi Sakaguchi

MUSIQUE DE CHAMBRE

Eric Cassen
Emmanuel François
Marie-Bernadette Charrier

INITIATION À LA DIRECTION

Guillaume Bourgogne

MUSIQUES ACTUELLES

José Fillatreau (coordinateur)
Stéphane Allaux
Christophe Maroye
Geoffrey Neau
Yann Pénichou
Rija Randrianivosoa

SOUNDPAINTING

Etienne Rolin

IMPROVISATION

Valérie Philippin
Pascal Pistone

PERCUSSIONS CORPORELLES

Simon Filippi

* Formateurs intervenant en master classes

LE DÉPARTEMENT MUSIQUE

Laurent Gignoux : directeur
Sarah Brayer : conseillère aux études /
chargée des relations internationales
Léa Schembri : assistante du département



INFORMATIONS DÉPARTEMENT MUSIQUE

Léa Schembri : +33 (0)5 56 91 31 32 / lschembri@pesmd.com

www.pesmd.com

DNSPM & DE

INSCRIPTIONS

17 janvier > 14 mars 2022

(dossier en téléchargement sur pesmd.com / hors Parcoursup)

CONCOURS D'ENTRÉE

18 > 24 avril 2022



PÔLE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
MUSIQUE / DANSE
BORDEAUX - NOUVELLE-AQUITAINE

Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse Bordeaux Nouvelle-Aquitaine
19 rue Monthyon - 33800 Bordeaux France / + 33 (0)5 56 91 36 84

